



**RAPPORT FINANCIER**  
**1 semestre 2011**

## **PROLOGUE**

Société Anonyme au capital de 4 989 881 €  
Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf  
12, avenue des tropiques - 91940 LES ULIS  
382 096 451 R.C.S.EVRY  
code APE : 5929 A  
Téléphone : +33 (0) 1 69 29 39 39  
Télécopie : +33 (0) 1 69 29 90 43  
<http://www.prologue.fr>

# Sommaire

<b>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>4</b>
1. Réalisations du Groupe au 1 <sup>er</sup> semestre 2011.....	5
2. Informations société Prologue (comptes sociaux) .....	9
3. Autres .....	9
<b>RAPPORT SUR LES RISQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES</b> .....	<b>16</b>
1. Etat de la situation financière.....	16
2. Compte de résultat et Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	17
3. Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	18
4. Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés .....	19
<b>ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES</b> .....	<b>20</b>
1. Référentiel comptable appliqué.....	20
2. Périmètre et modalités de consolidation .....	21
3. Résumé des principes comptables.....	21
4. Faits caractéristiques du semestre.....	27
5. Informations permettant la comparabilité des comptes .....	30
6. Informations sectorielles .....	43
7. Facteurs de risques .....	45
8. Autres informations .....	45
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> .....	<b>47</b>
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE</b> .....	<b>49</b>

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Activités du Groupe

Depuis sa création en 1986, Prologue crée, développe et met en œuvre des technologies innovantes au service de tous les systèmes d'information :

- Créateur du 1er système d'exploitation multipostes, d'un SGBD et de la technologie machine virtuelle,
- Concepteur des technologies intégrées à Windows TSE,
- Pionnier dans l'industrialisation de solutions Linux et la virtualisation des postes de travail,
- Expertises à valeur ajoutée et complémentaires : EDI et dématérialisation des flux,
- Des milliers d'applications critiques en exploitation.

Prologue innove en permanence en prenant part aux grandes évolutions technologiques du marché tout en restant à l'écoute des besoins spécifiques de chaque secteur d'activité.

Principalement présent en France et en Espagne, le groupe Prologue est éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation, de virtualisation et de communications unifiées mettant en œuvre les technologies IP.

Pour accompagner ses clients dans leurs projets d'optimisation, le groupe propose aussi des services et solutions de pointe dans les domaines du travail collaboratif, du patrimoine applicatif et des convergences voix, données et IP.

Prologue est historiquement un éditeur de logiciels.

#### - Offre logicielle :

Basée sur la plate-forme Use-It-Suite qui assure une réelle complémentarité entre les mondes Linux et Windows, l'offre logicielle de Prologue s'articule autour de trois axes clés qui tous concourent à l'optimisation des systèmes d'information et de communication :

- *La dématérialisation* avec Use it Flow pour l'automatisation des échanges de données et Use it Messaging pour l'automatisation des fax, SMS, e-mails, ... depuis les applications bureautiques et métier.
- *La virtualisation* avec Use it Terminal Services pour la virtualisation des postes de travail et Staff X, le client léger.
- *L'ingénierie applicative* avec Abal Criteria, les outils de développement et, Use it Linux Server, la Distribution Linux optimisée pour la centralisation des applications métier,

Des offres de services dédiés sont associées à ces logiciels et matériels : solutions, conseil et expertise technique.

Le Groupe est aussi un opérateur de systèmes d'information et de télécommunication spécialisé dans la fourniture de services à forte valeur ajoutée tels que :

#### - Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication:

- prestations de services "outsourcés" de *télécommunications et informatiques* dans son centre de gestion (impliquant l'achat d'équipements, de licences d'applications, et la location de grosses lignes de communication et d'espaces d'hébergement, pour établir l'infrastructure propre qui permet au groupe d'offrir ces services, rémunérés par abonnements mensuels par les clients),
- prestation de services *d'opérateur virtuel de communications VoIP* (l'infrastructure nécessaire est installée chez le client, le Groupe facture les appels faits par le client et rémunère les opérateurs de téléphonie ("carriers"),
- services d'hébergement et gestion des réseaux, systèmes et applications qui appartiennent aux clients.

#### - Intégration de systèmes et solutions :

- *Projets clé en main* de développement, intégration de solutions, intégration de systèmes (communications/téléphonie/informatique) et services de maintenance,
- *Formation* en salle, via web et mixtes (avec production de ses propres contenus, cours, livres et supports), certification et consulting.

## 1. Réalisations du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2011

Depuis la fin de l'exercice 2010, le Groupe Prologue s'est engagé dans un profond redéploiement de ses activités à travers deux axes stratégiques distincts et complémentaires :

- L'Édition de logiciels portée par la R&D de Prologue en France,
- L'Internationalisation des activités d'opérateur de plateforme de services à forte valeur ajoutée portée par sa filiale Alhambra en Espagne.

### L'Édition de logiciels

Conscient du potentiel considérable que représente l'avènement du Cloud Computing pour ses technologies historiques, Prologue a choisi d'intensifier depuis la fin 2010 ses efforts de R&D afin de se positionner rapidement comme un acteur de référence de ce marché.

Cette stratégie a été largement confortée par l'excellence des résultats obtenus par le Groupe dans les programmes de Recherche européen et français auxquels il participe, comme Mobithin et Compatible One.

La reconnaissance internationale des équipes de R&D de Prologue devrait leur permettre d'être retenues pour participer prochainement à de nouveaux projets de recherche européen comme celui de Médusa (destiné au monde médical) qui devrait débiter prochainement.

L'ensemble des enseignements tiré de ces projets de recherche a permis à Prologue de travailler de façon intensive, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, à la rédaction d'un programme de développement ambitieux dénommé "CloudPort" et déposé fin juin auprès du Ministère de l'industrie dans le cadre du Fonds de Développement Numérique (Grand Emprunt). Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

Sa réalisation permettra à Prologue de développer une toute nouvelle ligne de produits logiciels destinée à permettre aux entreprises la migration vers le Cloud de leurs applications critiques existantes en toute sécurité et à moindre coût. Ce marché aujourd'hui naissant est estimé à plusieurs milliards d'euros dans le monde dans les prochaines années.

A plus court terme, les équipes de développement de Prologue se sont également consacrées ce semestre à la sortie des nouvelles versions de **Use it Flow** et **Use it Terminal Services** qui devraient pouvoir être commercialisées à partir du quatrième trimestre 2011 et contribuer fortement aux ventes du Groupe au cours de prochains exercices et notamment à compter de 2013 et 2014.

### L'Internationalisation des activités

Fort du succès rencontré hors de France par ses filiales Alhambra en Espagne et Imecom Inc aux Etats-Unis, le Groupe a choisi d'accélérer l'internationalisation de ses activités de plateforme de services à forte valeur ajoutée.

Prologue a ainsi pris la décision stratégique de regrouper toutes ses activités internationales autour de sa filiale espagnole. Alhambra reprendrait ainsi, au cours du second semestre 2011, le contrôle d'Imecom Inc.

Cette stratégie s'est déjà concrétisée par la création par Alhambra de nouvelles filiales en France et en Uruguay au 1<sup>er</sup> semestre 2011. Ces deux nouvelles structures sont aujourd'hui actives et commencent à enregistrer leurs premières commandes. La création des filiales au Brésil et en Pologne devrait aboutir au second semestre 2011.

### Deux axes stratégiques complémentaires pour une même synergie

L'intensification des efforts de R&D en France et la dynamique d'internationalisation des ventes à partir de l'Espagne sont conduites en parfaite harmonie et sont destinées à se nourrir l'une de l'autre :

- les solutions de Prologue vont bénéficier d'un réseau commercial accru à travers le monde,
- les clients d'Alhambra et ses filiales vont disposer de l'expertise accrue de Prologue pour répondre aux besoins les plus techniques dans le domaine du Cloud.

Pour mettre en place ces synergies de façon efficace, Prologue a nommé au poste de Directeur Général du Groupe M. Jaime Guevara, qui était jusque là le dirigeant d'Alhambra.

### Une activité semestrielle en léger repli de -3,6% (hors vente exceptionnelle de 2010)

En terme de facturation, Prologue a réalisé au premier semestre 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 11 867 K€ contre 13 730 K€ sur la même période 2010 mais qui, comme annoncé précédemment, avait bénéficié l'an dernier d'une vente exceptionnelle de licences de 1 418 K€.

Retraité de cette vente, l'activité s'inscrit ce semestre en recul de -3,6%, alors que dans le même temps le Groupe s'est livré à un profond redéploiement de ses activités.

### Evolution par zone géographique

Chiffre d'affaires consolidé du 1 <sup>er</sup> semestre (K€)	6 mois 2010	6 mois 2010 retraité (*)	6 mois 2011	variation 2010(*)/2011
Europe	13 359	11 941	11 472	-3,93%
Etats-Unis	371	371	395	+6,47%
<b>Total</b>	<b>13 730</b>	<b>12 312</b>	<b>11 867</b>	<b>-3,61%</b>

(\*) Avant prise en compte de la vente exceptionnelle de licences réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2010 pour 1,418 M€

### Evolution par domaine d'expertise

Les informations relatives aux principales évolutions sont réalisées sur la base des données chiffrées retraitées de la vente exceptionnelle de licence réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2010 pour 1 418 K€.

Chiffre d'affaires consolidé du 1 <sup>er</sup> semestre (K€)	6 mois 2010	6 mois 2010 retraité (*)	6 mois 2011	variation 2010(*)/2011
Edition	6 287	4 869	3 860	-20,72%
Intégration de systèmes et solutions	3 063	3 063	3 454	+12,77%
Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication	4 380	4 380	4 553	+3,95%
<b>Total</b>	<b>13 730</b>	<b>12 312</b>	<b>11 867</b>	<b>-3,61%</b>

(\*) Avant prise en compte Retraité de la vente exceptionnelle de licences réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2010 pour 1,418 M€

Analysée par domaine d'expertise, la baisse de l'activité d'Edition traduit le changement stratégique qui a été opéré au cœur de l'activité de R&D depuis la fin de l'exercice 2010 et qui a mobilisé une partie significative des équipes.

La croissance des activités d'Intégration et d'Opérateur de systèmes reflète le succès constant des plateformes de service à forte valeur ajoutée développées à partir d'Alhambra en Espagne.

**Un résultat opérationnel courant 2011 stable par rapport à l'exercice précédent retraité (\*)**

Sur le 1er semestre 2011 et malgré l'ensemble des réorganisations actuellement en cours dans le Groupe, Prologue a réussi la performance d'enregistrer un **Résultat opérationnel courant** de -232 K€ comparable, avant prise en compte de la vente exceptionnelle de licences, au -299 K€ enregistré un an plus tôt.

**Une base de comparaison défavorable en 2010 et 2011 et liée aux charges non courantes**

Compte de résultats simplifié (K€)	6 mois 2010	6 mois 2010 retraité (*)	6 mois 2011
Chiffre d'affaires	13 730	12 312	11 867
Résultat opérationnel courant	1 119	-299	-232
Résultat opérationnel	1 527	109	-379
Résultat financier	-359	-359	-505
Charges d'impôt	-130	-130	-52
Résultat Net	1 032	-386	-943

(\*) Avant prise en compte de la vente exceptionnelle de licences réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2010 pour 1,418 M€

L'évolution des autres produits et charges opérationnels (non récurrents par nature) qui sont passés de +408 K€ au 1er semestre 2010 à -147 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (cf. §5.2.6 de l'annexe) ont accentué la base de comparaison défavorable entre les deux exercices et portant ainsi le Résultat opérationnel à -379 K€ ce semestre contre 109 K€ (\*) un an plus tôt (1 527 K€ après prise en compte de la vente exceptionnelle).

Pour sa part le **Résultat financier** qui s'établit à -505 K€ contre -359 K€ à au 1<sup>er</sup> semestre 2010 correspond pour l'essentiel à des écritures comptables IFRS de charges non décaissées dont :

- 176 K€ liées à la renégociation fin 2010 du crédit bail immobilier (cf §4.3 de l'annexe),
- 222 K€ de charges financières liées à l'actualisation la dette RJ au bilan.

Au final, après prise en compte de la charge d'impôts et des intérêts minoritaires, le **Résultat net part du Groupe** s'établit au 1er semestre 2011 à **-943 K€** contre -386 K€ au 1er semestre 2010 (1 032 K€ après prise en compte d'une vente exceptionnelle de licences pour 1 418 K€).

Il est important de constater que la baisse du Résultat net sur un an provient pour la quasi totalité des autres produits et charges opérationnels et/ou non décaissés qui avaient fortement bénéficié au 1er semestre 2010 et qui ont largement impacté le 1<sup>er</sup> semestre 2011. De ce fait la comparaison entre 2010 et 2011 est à mettre en perspective de ces éléments pour une bonne appréhension de l'activité de la période 2011.

**Poursuite des objectifs de résultat et du désendettement**

Le résultat du premier semestre démontre la capacité du Groupe à mener en parallèle et à moindre coût une profonde réorganisation de ses structures et de sa stratégie tout en maintenant un niveau d'activité globalement satisfaisant.

Pour la seconde partie de l'année, le Groupe entend poursuivre la mise en place de son programme de développement et devrait également voir se concrétiser plusieurs projets significatifs de R&D.

En termes d'activité, le Groupe anticipe sur la seconde partie de son exercice une activité comparable à l'année précédente avec des ventes qui devraient être réalisées principalement sur la dernière partie de l'année.

En termes de désendettement et dans le cadre de son projet de modification substantielle de son plan de continuation, Prologue a d'ores et déjà obtenu la confirmation écrite de cinq de ses plus gros créanciers de l'acceptation du principe d'abandon de 50% de leurs créances. Le montant de dettes concerné représente à ce jour un total 4 830 K€ sur un montant total de dette RJ de 14 512 K€.



## 2. Informations société Prologue (comptes sociaux)

Le chiffre d'affaires de la société Prologue s'établit à **2 998 K€** à comparer à 5 485 K€ (soit 4 067 K€ après retraitement d'une vente exceptionnelle de licences pour 1 418 K€ liée au contrat conclu avec Alliance) au 1er semestre 2010.

Le chiffre d'affaires lié aux activités logicielles traditionnelles continue de baisser et n'est pas encore compensé par le chiffre d'affaires des offres dans le domaine de la virtualisation qui se mettent en place. Le deuxième semestre 2011 devrait être marqué par une nette progression du chiffre d'affaires "Virtualisation" avec en particulier la commercialisation de l'offre "SE personnalisé".

Le chiffre d'affaires lié à la **dématérialisation**, après un démarrage assez lent en début d'année est en progression constante (+16% sur le 2T) avec la mise sur le marché de nouveaux produits conformes aux attentes. Cette tendance devrait s'accélérer sur le deuxième semestre.

Le résultat net comptable, du premier semestre 2011, est une perte de **644 K€** alors qu'il s'agissait d'un profit de 2 929 K€ (1 511 K€ après retraitement de la vente exceptionnelle de licences pour 1 418 K€) au 30 juin 2010.

Cette variation s'explique principalement par le produit exceptionnel lié à la reprise de provisions non utilisées suite à la liquidation des filiales italiennes Wizard et Ergonet au 30 juin 2010 (pour 2 249 K€ qui est neutralisé dans les comptes consolidés).

L'effectif de la société Prologue est de 78 personnes au 30 juin 2011, alors qu'il était de 87 personnes au 30 juin 2010 et 82 au 31 décembre 2010. Il est à noter que 2 personnes ont fait valoir leurs droits à la retraite sur le premier semestre 2011.

## 3. Autres

### Evénements intervenus au cours du semestre

#### - Requête en vue de la modification du plan de continuation

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et Imecom bénéficient d'un plan de continuation.

Conformément à son projet de restructuration financière, faisant suite aux discussions entamées depuis plusieurs mois avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne, le groupe PROLOGUE a déposé le 24 février 2011 auprès du Tribunal de Commerce d'Evry, une requête en modification substantielle du plan de continuation des sociétés Prologue et Imecom, où il était proposé aux créanciers qui le souhaitaient d'opter pour une remise de 80% de leur dette issue du plan de continuation contre un paiement immédiat du solde.

En parallèle, Prologue a poursuivi ses négociations avec ses principaux créanciers publics sous l'égide de la CCSF de l'Essonne. Celles-ci ont d'ores et déjà abouti à un accord avec certains créanciers portant sur une remise de 50% de la dette restante due contre un paiement du solde en deux fois (25% en octobre 2011 et 25% en septembre 2012).

Fort de ces premiers résultats, Prologue a procédé le 7 juillet 2011, avec l'accord du Commissaire à l'Exécution du Plan, au dépôt d'une nouvelle requête en modification de son plan de continuation, en lieu et place de la précédente requête, qui proposera désormais les deux options suivantes :

- ✓ **Option 1** : paiement de 50% du passif admis restant dû, en deux échéances égales payables l'une en octobre 2011 et l'autre en septembre 2012, et abandon du solde (soit 50% du passif admis restant à apurer). Cette option est proposée à tous les créanciers du Groupe Prologue à l'exception des créanciers fiscaux pour leur créance de TVA, qui ne peut faire l'objet d'une remise en application de l'article L.626-6 du Code du commerce.

✓ **Option 2** : paiement de 100 % du solde du passif, selon les conditions suivantes :

- Paiement de la cinquième annuité du plan, payable initialement le 7 novembre 2010, en cinq échéances égales correspondant chacune à 20% de cette annuité payable en novembre de chaque année, la première échéance étant payable le 7 novembre 2011.
- paiement des cinq autres annuités (de la sixième à la dixième) selon le nouvel échéancier suivant :

Annuité	6 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2011)	7 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2012)	8 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2013)	9 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2014)	10 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2015)
Pourcentage du passif admis	5%	5%	18%	24%	24%

Ce nouvel échéancier de remboursement du passif restant à apurer permettra ainsi à Prologue de répartir sur les 5 annuités restantes l'effort financier nécessaire à l'apurement définitif de sa dette.

Cette modification du plan est essentielle pour permettre à la société de poursuivre son activité, ses produits de développement internes et externes et le maintien de ses emplois.

Cette demande de modification du plan sera soumise le 12 septembre prochain à l'appréciation du Tribunal de Commerce d'Evry

#### - Création de filiales par ALHAMBRA Systems

La société espagnole ALHAMBRA SYSTEMS a créé (25 février 2011) en France une filiale sous la dénomination ALHAMBRA EIDOS SAS. Le siège social de la dite société est hébergé aux Ulis, dans les locaux de la société PROLOGUE.

Une filiale ALHAMBRA EIDOS AMERICA a également été créée (20 juin 2011) à Montevideo en Uruguay pour permettre à l'entreprise de profiter de l'expansion économique en Amérique du sud.

Deux autres filiales sont en cours de création, l'une au Brésil (Alhambra Eidos do Brasil) et l'autre en Pologne (Alhambra Polska Spolka); elles devraient pouvoir démarrer leurs activités dès le quatrième trimestre.

#### - Avenant au contrat de crédit bail

Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail signé le 11 octobre 2001.

Cet avenant a pour objet de :

- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- de réintégrer dans le nouvel échéancier les loyers dus pour la période de 15/07/2003 au 14/01/2011,
- modifier le prix de l'option d'achat, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

#### Autres

- Le Conseil d'Administration du 28 avril 2011 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de Prologue du 9 juin 2011 les comptes annuels et consolidés clos au 31/12/2010 ainsi que les conventions présentées en assemblée ont été approuvés. Les mandats d'administrateur de Monsieur Michel SEBAN et de la société CONTIMELEC ont été reconduits pour 6 exercices.

## RAPPORT SUR LES RISQUES

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité

Selon les recommandations de l'AMF les informations sur les risques sont présentées dans un rapport distinct du rapport de gestion et de l'annexe aux comptes.

### RISQUES D'ENTREPRISE

#### Risque de liquidité

Pour financer ses besoins d'exploitation, au 30 juin 2011, le groupe dispose :

- d'un encours d'affacturage utilisé à hauteur de 1,263 M€ (80 % des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti d'une garantie de 218 K€. La garantie retenue est remboursée lors du règlement par le créancier.

- de lignes de crédit :

En Espagne au 30 juin 2011, le Groupe dispose d'autorisations de découvert à court terme de 2 130 K€ utilisées à hauteur de 1 404 K€.

#### **Faits marquants ayant impacté la trésorerie :**

- Encaissement d'une partie de la subvention Compatible One de 121 K€ en avril 2011,
- Avance d'actionnaire en compte courant de la somme de 200K€ par la société Vermots Finances le 13 avril 2011.

- Perspectives :

(cf Rapport du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> semestre 2011 "Poursuite des objectifs de résultat et de désendettement").

### RISQUES DE MARCHE

#### Risques pays

La quasi-totalité des activités du Groupe (96,7 %) se réalise en Europe de l'Ouest et dans une moindre mesure (3,3 %) sur le marché nord-américain (396 K€).

Indépendamment de la crise économique européenne, le risque pays reste donc faible.

#### Risques de change

A l'exception de la filiale américaine IMECOM Inc. dont les opérations sont réalisées en dollars (US\$), celles des autres sociétés du Groupe sont effectuées en euros (€).

Le risque de change est non significatif.

#### Risque à l'égard des personnes clés

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, Georges Seban, il est fortement limité par la création d'une Direction Générale Groupe qui a été confiée à Jaime Guevara, Directeur Général de la filiale Alhambra, et par la mise en place d'une équipe de direction complètement renouvelée à la suite du départ de l'ancienne direction.

### Actions contre Mr Eric Dermont et deux dirigeants salariés

La Société Prologue a licencié pour faute lourde deux dirigeants salariés et engagé une action au pénal contre Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, au motif de l'infraction du délit d'abus de biens sociaux, infraction élargie aux délits d'abus de pouvoir et d'escroquerie.

Elle a également engagé une action auprès du Tribunal de Commerce de Paris, en vue de substituer PROLOGUE à EFFITIC dans l'acquisition des fonds de commerce HP entreprise service France et ce aux mêmes clauses et conditions que la vente intervenue le 7 mai 2009, et, à défaut, de condamner EFFITIC et HP/EDS à payer aux sociétés ALHAMBRA EIDOS et PROLOGUE la somme de 32,5 M€, préjudice évalué par le Cabinet Grant Thornton.

Les deux salariés dirigeants ont intenté une action pour licenciement sans cause réelle et sérieuse auprès du tribunal des prud'hommes qui est en cours

### Risques liés à la continuité d'exploitation de la société

#### Requête en vue de la modification du plan de continuation :

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et Imecom bénéficient d'un plan de continuation.

Conformément à son projet de restructuration financière, faisant suite aux discussions entamées depuis plusieurs mois avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne, le groupe PROLOGUE a déposé le 24 février 2011 auprès du Tribunal de Commerce d'Evry, une requête en modification substantielle des plans de continuation des sociétés Prologue et Imecom, où il était proposé aux créanciers qui le souhaitaient d'opter pour une remise de 80% de leur dette issue du plan de continuation contre un paiement immédiat du solde.

En parallèle, Prologue a poursuivi ses négociations avec ses principaux créanciers publics sous l'égide de la CCSF de l'Essonne. Celles-ci ont d'ores et déjà abouti à un accord avec certains créanciers portant sur une remise de 50% de la dette restante due contre un paiement du solde en deux fois (25% en octobre 2011 et 25% en septembre 2012).

Fort de ces premiers résultats, Prologue a procédé le 7 juillet 2011, avec l'accord du Commissaire à l'Exécution du Plan, au dépôt d'une nouvelle requête en modification de son plan de continuation, en lieu et place de la précédente requête, qui proposera désormais les deux options suivantes :

- ✓ **Option 1** : paiement de 50% du passif admis restant dû, en deux échéances égales payables l'une en octobre 2011 et l'autre en septembre 2012, et abandon du solde (soit 50% du passif admis restant à apurer). Cette option est proposée à tous les créanciers du Groupe Prologue à l'exception des créanciers fiscaux pour leur créance de TVA, qui ne peut faire l'objet d'une remise en application de l'article L.626-6 du Code du commerce.
- ✓ **Option 2** : paiement de 100 % du solde du passif, selon les conditions suivantes :
  - Paiement de la cinquième annuité du plan, payable initialement le 7 novembre 2010, en cinq échéances égales correspondant chacune à 20% de cette annuité payable en novembre de chaque année, la première échéance étant payable le 7 novembre 2011.
  - paiement des cinq autres annuités (de la sixième à la dixième) selon le nouvel échéancier suivant :

Annuité	6 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2011)	7 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2012)	8 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2013)	9 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2014)	10 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2015)
Pourcentage du passif admis	5%	5%	18%	24%	24%

Ce nouvel échéancier de remboursement du passif restant à apurer permettra ainsi à Prologue de répartir sur les 5 annuités restantes l'effort financier nécessaire à l'apurement définitif de sa dette.

Cette modification du plan est essentielle pour permettre à la société de poursuivre son activité, ses produits de développement internes et externes et le maintien de ses emplois.

Cette demande de modification du plan sera soumise le 12 septembre prochain à l'appréciation du Tribunal de Commerce d'Evry

## **RISQUES JURIDIQUES**

### **Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle**

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

### **Information sur les risques technologiques**

Nous vous précisons que notre Groupe n'a pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

## **AUTRES RISQUES**

### **Risque de contrepartie**

Les créances France sont, pour la plupart, cédées au factor, après accord préalable et sont garanties par une assurance crédit.

Pour les autres créances non recouvrées à l'échéance, le groupe fait appel à des sociétés ou à des avocats spécialisés dans le recouvrement

### **Risque de taux**

Au 30 juin 2011, l'endettement du groupe est principalement composé :

- des dettes remboursables dans le cadre de la procédure collective.

L'ensemble de ces dettes ne porte plus intérêt.

- d'un crédit-bail servant à financer l'immeuble de la maison mère qui prendra fin au 14 janvier 2021.

Le risque de taux de ce crédit est nul, il s'agit en effet d'un taux fixe.

- de découverts bancaires accordés aux filiales espagnoles.

Le taux d'intérêt moyen appliqué en 2011 est "Euribor" 3 mois +3,50 %.

### **Risque d'actions**

Le groupe n'a pas d'actions auto détenues. Le Groupe ne possède pas de portefeuille d'actions.

Il n'y a pas de plus value latente sur les instruments de trésorerie.

## **CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

Pour satisfaire aux obligations prévues à l'article L.225-102-1 du code de commerce, il est précisé que les dirigeants du Groupe sont très attentifs au respect des exigences juridiques et réglementaires.

En ce qui concerne l'égalité des hommes et des femmes, nous vous informons qu'une femme occupe, en 2011, des fonctions de direction au sein de notre Groupe.

Par ailleurs, il est précisé que les activités des sociétés du Groupe n'ont aucune conséquence sur l'environnement telle que précisée par le décret du 20 février 2002.

## **ASSURANCES**

PROLOGUE a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 3 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie,

- un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle même ou des filiales. Ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1 janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

## COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

### 1. Etat de la situation financière

(en milliers d'euros)

ACTIF	30-06-2011	31-12-2010	NOTE
Ecart d'acquisition	4 609	4 609	5.1.1
Immobilisations incorporelles	423	136	5.1.2
Immobilisations corporelles	2 749	2 827	5.1.3
Actifs financiers	72	63	5.1.4
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>7 853</b>	<b>7 635</b>	
Stocks et en-cours	608	534	5.1.6
Clients et comptes rattachés	4 821	4 902	5.1.7
Autres créances courantes	1 484	2 127	5.1.9
Trésorerie et équivalents	880	1 425	5.1.10
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>7 793</b>	<b>8 988</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 646</b>	<b>16 623</b>	

(en milliers d'euros)

PASSIF	30-06-2011	31-12-2010	NOTE
Capital	4 990	4 990	5.1.12
Primes		-	5.1.12
Réserves consolidées	(19 490)	(20 355)	5.1.13
<b>Résultat net</b>	<b>(943)</b>	<b>864</b>	
Autres	38	58	
<b>CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE</b>	<b>(15 405)</b>	<b>(14 443)</b>	
Intérêts minoritaires	226	231	5.1.14
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(15 179)</b>	<b>(14 212)</b>	
Emprunts et Dettes financières à <b>long terme</b>	2 960	2 005	5.1.15
Fournisseurs et comptes rattachés	1 595	1 572	5.1.16
Autres Passifs non courants	12 464	12 212	5.1.17
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>17 019</b>	<b>15 789</b>	
Emprunts et dettes financières à <b>court terme</b>	1 994	2 558	5.1.19
Provisions pour risques et charges	942	1 023	5.1.20
Fournisseurs et comptes rattachés	3 930	4 070	5.1.16
Autres dettes courantes	6 940	7 395	5.1.21
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>13 806</b>	<b>15 046</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>15 646</b>	<b>16 623</b>	



## 2. Compte de résultat et Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	(en milliers d'euros)			
	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010	Note
Chiffre d'affaires	11 867	13 730	25 558	6
Achats consommés	(3 949)	(4 005)	(7 703)	5.2.1
Charges de personnel	(6 113)	(6 773)	(12 840)	5.2.2
Charges externes	(1 831)	(1 518)	(3 101)	5.2.3
Impôts et taxes	(186)	(192)	(364)	
Dotations aux amortissements	(237)	(277)	(532)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	109	184	77	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	108	(30)	436	5.2.5
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(232)</b>	<b>1 119</b>	<b>1 531</b>	
Autres produits et charges opérationnels	(147)	408	33	5.2.6
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(379)</b>	<b>1 527</b>	<b>1 564</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2	5	7	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(299)	(100)	(200)	5.2.7
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(297)</b>	<b>(95)</b>	<b>(193)</b>	
Autres produits et charges financiers	(207)	(264)	(522)	5.2.7
Charges d'impôt	(52)	(130)	46	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(935)</b>	<b>1 038</b>	<b>895</b>	
<b>PART DU GROUPE</b>	<b>(943)</b>	<b>1 032</b>	<b>864</b>	
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	<b>(0,19)</b>	<b>0,21</b>	<b>0,17</b>	5.2.8
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	<b>(0,19)</b>	<b>0,21</b>	<b>0,17</b>	5.2.8

	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(935)</b>	<b>1 038</b>	<b>895</b>
Ecart de conversion	(19)	77	27
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(19)</b>	<b>77</b>	<b>27</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(954)</b>	<b>1 115</b>	<b>922</b>
Dont part du Groupe	(962)	1 109	891
Dont part des intérêts des minoritaires	8	6	31

### 3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	(en milliers d'euros)		
	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2010
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(935)</b>	<b>895</b>	<b>1 038</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	156	362	181
Plus-value cession immobilisations financières		-	-
Actualisation de la dette RJ (IAS 39)	222	502	247
Impact renégociation contrat de location	636	-	-
Production immobilisée	(309)	-	-
Plus et moins values de cession		5	4
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(231)</b>	<b>1 764</b>	<b>1 470</b>
Coût de l'endettement financier net	296	193	95
Charges d'impôt	52	(46)	130
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>118</b>	<b>1 911</b>	<b>1 695</b>
Impôt versé	(114)	(336)	85
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(103)	(1 383)	(1 917)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(99)</b>	<b>192(*)</b>	<b>(137)**</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(139)	(262)	(101)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.			-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(8)	(124)	(9)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		16	7
Incidence des variations de périmètre			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(147)</b>	<b>(370)</b>	<b>(103)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(13)		
Variation des emprunts	(45)	(171)	69
Intérêts financiers nets versés	(297)	(193)	(95)
Variation avances conditionnées	83	115	(42)
Variation des comptes courants	200		-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(73)</b>	<b>(249)</b>	<b>(68)</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change</b>	<b>(20)</b>	<b>26</b>	<b>(75)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(340)</b>	<b>(401)</b>	<b>(383)</b>
Trésorerie d'ouverture	(1 118)	(717)	(717)
Trésorerie de clôture	(1 458)	(1 118)	(1 100)

(\*) Soit, hors règlement de la 4<sup>ème</sup> échéance de la dette RJ, le flux net généré par l'activité est de 1 059 K€.

(\*\*) Soit, hors règlement de la 4<sup>ème</sup> échéance de la dette RJ, le flux net généré par l'activité est de 730 K€.

## 4. Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	4 990	-	(19 345)	(1 010)	31	(15 334)	230	(15 104)
<b>Affectation du résultat ex.2009</b>			(1 010)	1 010				-
Rachat des titres minoritaires							(30)	(30)
Résultat de l'exercice 2010				864		864	31	895
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					27	27		27
<b>Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				864	27	891	31	922
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	4 990	-	(20 355)	864	58	(14 443)	231	(14 212)
<b>Affectation du résultat ex.2010</b>			864	(864)				
<b>Résultat du 1er semestre 2011</b>				(943)		(943)	8	(935)
Distribution de dividendes							(13)	(13)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(19)	(19)		(19)
<b>Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>								
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	4 990	-	(19 491)	(943)	39	(15 405)	226	(15 179)

  

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	4 990	-	(19 345)	(1 010)	31	(15 334)	230	(15 104)
<b>Affectation du résultat ex.2009</b>			(1 010)	1 010				-
Résultat du 1er semestre 2010				1 032		1 032	6	1 038
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					77	77		77
<b>Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				1 032	77	1 109	6	1 115
<b>Capitaux propres au 30 juin 2010</b>	4 990	-	(20 355)	1 032	108	(14 225)	236	(13 989)

## ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

### 1. Référentiel comptable appliqué

#### 1.1. Normes IFRS

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2011 résumés portant sur la période de 6 mois close au 30 juin 2011 du groupe Prologue ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)).

Le groupe Prologue applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations qui ont été adoptées dans l'Union européenne et qui sont applicables pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2011.

Les nouvelles normes et les nouveaux amendements et interprétations entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont les suivants :

- IAS 24 version révisée "Information relatives aux parties liées" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011,
- Amendement IAS32 "Classement des droits de souscription émis" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er février 2010,
- Amendement IFRS 1 "Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010.
- Amendement IFRIC 14 "Paiement d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011

Les amendements, normes et interprétations ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les comptes semestriels consolidés.

Les normes et interprétations ci-dessous adoptées par l'Union européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2011 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

- IFRS pour PME,
- Amendement IAS1 "Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)",
- Amendements IAS 19 "Régimes à prestations définies",
- IAS 27 (2011) "Etats financiers individuels",
- IAS 28 (2011) "Participation dans des entreprises associées et co-entreprises",
- Amendement IFRS 1 "Hyperinflation grave et suppression des dates d'application ferme pour les nouveaux adoptants",
- Amendement IFRS 7 "Informations à fournir –Transferts d'actifs financiers",
- IFRS 9 "Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers)",
- Compléments IFRS 9 "Instruments financiers (phase 1 : option à la juste valeur pour les passifs financiers)",
- IFRS 10 "Etats financiers consolidés",
- IFRS 11 "Accords conjoints",
- IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités",
- IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur".

## 1.2. Présentation des états financiers

Les états financiers – **compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres** – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

## 2. Périmètre et modalités de consolidation

### 2.1. Liste des entreprises consolidées au 30 juin 2011

Société	Pays	Activité opérationnelle (*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	<b>Société mère</b>
Imecom SA consolidé <sup>(1)</sup>	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra System consolidé <sup>(2)</sup>	Espagne	Oui	95,00	95,00	
Prologue Espagne	Espagne	Non	98,13	98,13	
Prologue GmbH	Allemagne	Non	94,97	94,97	
Prologue Italy s.r.l.	Italie	Non	97,50	97,50	
Prologue SA/NV	Belgique	Non	99,81	99,81	
Spartacom	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	

(1) Comprenant les filiales Imecom Inc, et Imecom Iberica détenues respectivement à 100% et 70 % par Imecom SA

(2) Comprenant les filiales Alhambra-Eidos SAS, Eidos et CTI Phone détenues à 100 % et Alhambra Eidos America détenue à 75% par Alhambra Systems,

(\*) La situation des filiales sans activité est détaillée au § 2.3

### 2.2. Evolution du périmètre de consolidation

Les filiales Alhambra Eidos SAS créée le 25 février 2011 et Alhambra Eidos America créée le 20 juin 2011, rentrent dans le périmètre de consolidation via leur maison-mère.

### 2.3. Filiales sans activité

Les sociétés Prologue Italy, Prologue Belgique, Spartacom Etats-Unis n'ont plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de ces structures ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica filiale de Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development, inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permet pas.

Depuis le début de l'exercice, la société Prologue GmbH n'a plus d'activité. Les démarches permettant la liquidation de cette structure sont en cours et aboutiront en mars 2012.

Au 30 juin 2011, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

## 3. Résumé des principes comptables

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation sous tendue par les éléments développés au paragraphe 4.1 " Modification du plan de continuation" et subordonnée à la réussite à court terme des critères décrits au paragraphe 8.4 "Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation" de l'annexe.

### **3.1. Modalités de consolidation**

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la **méthode de l'intégration globale**.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes annuels de ces sociétés est le 31 décembre. Un arrêté intermédiaire au 30 juin est réalisé par chaque société du périmètre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

### **3.2. Arrêté intermédiaire**

Les comptes intermédiaires ont été arrêtés selon les mêmes méthodes comptables que dans les états financiers annuels.

Les produits perçus de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle, ne sont ni anticipés, ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

Les coûts encourus de façon inégale durant l'exercice sont anticipés ou différés à une date intermédiaire si et seulement si, il est approprié d'anticiper ou de différer ce type de coûts à la fin de l'exercice.

### **3.3. Opérations en devises**

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

### **3.4. Conversion des états financiers des filiales**

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

### **3.5. Distinction courant / non courant**

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

### **3.6. Ecart d'acquisition**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de première adoption sans retraitement rétrospectif, en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

### **3.7. Immobilisations incorporelles**

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et

- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

### 3.7.1. Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif (i) une phase de recherche, et (ii) une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité. Ces critères s'inscrivent dans un contexte de continuité d'exploitation.

Au 30 juin 2011, 309 K€ (302 K€ pour Prologue et 7 K€ pour Imecom) de frais de développement, ont été activés en immobilisations en cours.

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Logiciels acquis	1 à 2 ans
Logiciels développés	2 à 4 ans

### 3.8. Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,

- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Terrains	-
Constructions	
Structure	40 ans
Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Autres matériels	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

### 3.9. Contrats de location financement et location simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### 3.10. Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements. En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

### 3.11. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

### 3.12. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

### 3.13. Autres actifs courants

#### 3.13.1. Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.



La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France au taux de droit commun qui représente un total de 52 832 K€ au 31 décembre 2010 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

### **3.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

### **3.15. Intérêts minoritaires**

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

### **3.16. Provisions pour Risques et Charges**

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

#### **3.16.1. Provision pour indemnité de départ en retraite**

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite). Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

#### **3.16.2. Provision pour litiges**

Le groupe est engagé dans des contentieux aux Prud'hommes et avec certains créanciers.

Ces divers engagements correspondent à des obligations donnant lieu à une probable sortie de ressources dont le montant est déterminé avec fiabilité.

### **3.17. Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les concours bancaires.

### **3.18. Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation**

Suite à l'arrêté de l'état des créances dans le cadre de la procédure collective du Groupe Prologue, les dettes ont été rééchelonnées sur une durée de 10 ans.

Au 31 décembre 2006, du fait de l'approbation par le Tribunal de commerce du plan de continuation, les échéances des dettes des créanciers ayant accepté l'option B ont été arrêtées et étalées jusqu'à 10 ans.

Le paragraphe AG4 de l'annexe A de l'IAS 32 précise que les dettes liées à la procédure collective sont des passifs financiers au sens de l'IAS 32.

Compte tenu de la nature des dettes liées à la procédure collective à rembourser dans le cadre du plan de continuation, le Groupe va conserver ce passif jusqu'à échéance.

Compte tenu de la modification substantielle des termes du passif initial, les paragraphes 40 et 41 de la norme IAS 39 qui précisent dans quels cas une entreprise doit décomptabiliser un passif financier de son bilan au titre de l'extinction de son passif initial et comptabiliser un nouveau passif financier, trouvent à s'appliquer au cas des dettes liées à la procédure collective.

Par conséquent, les dettes relatives au plan de continuation ont été valorisées à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (jusqu'à 10 ans).

Du fait de la situation particulière du groupe, de l'inexistence d'un marché secondaire pour la dette du groupe et en l'absence de transaction de financement récente du groupe permettant d'appréhender une prime de risque, il a été retenu par prudence un taux d'actualisation de 4 % qui faisait référence au taux de rémunération des obligations d'État sur 10 ans.

Le résultat de l'actualisation (3 705 K€) a été comptabilisé en tant que produit financier au compte de résultat au 31 décembre 2006.

Depuis l'exercice 2007, le Groupe constate par le compte de résultat le coût financier de l'actualisation des dettes liées à la procédure collective, conformément à IAS 39-56, au travers du processus d'amortissement lors de chaque remboursement.

Au titre du premier semestre de l'exercice 2011 ce coût financier s'élève à 222 K€ (cf § 5.2.7).

### **3.19. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

#### **- Licences de logiciels et ventes de matériels**

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

#### **- Prestations de services**

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis.

### **3.20. Résultat par action**

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêté,
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

### 3.21. Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement. Cette nouvelle répartition conduit la société à communiquer sur deux secteurs d'activités au lieu d'un seul. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **Édition de logiciel**
- **Intégration de systèmes et solutions,**
- **Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication**

### 3.22. Subventions publiques

La norme IAS 20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aide publique.

Elles peuvent être soit liées à des actifs (subvention d'investissement),, soit liées au résultat (subvention d'exploitation).

Les subventions publiques d'exploitation permettant de financer les projets de recherche sont comptabilisées en produits sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser.

Les subventions publiques d'investissement sont comptabilisées en diminution des actifs concernés.

Les subventions perçues par le Groupe sont des subventions d'exploitation comptabilisées dans le résultat à hauteur des coûts engagés..

## 4. Faits caractéristiques du semestre

### 4.1. Modification du Plan de continuation

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et Imecom bénéficient d'un plan de continuation.

Conformément à son projet de restructuration financière, faisant suite aux discussions entamées depuis plusieurs mois avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne, le groupe PROLOGUE a déposé le 24 février 2011 auprès du Tribunal de Commerce d'Evry, une requête en modification substantielle du plan de continuation des sociétés Prologue et Imecom, où il était proposé aux créanciers qui le souhaitent d'opter pour une remise de 80% de leur dette issue du plan de continuation contre un paiement immédiat du solde.

En parallèle, Prologue a poursuivi ses négociations avec ses principaux créanciers publics sous l'égide de la CCSF de l'Essonne. Celles-ci ont d'ores et déjà abouti à un accord avec certains créanciers portant sur une remise de 50% de la dette restante due contre un paiement du solde en deux fois (25% en octobre 2011 et 25% en septembre 2012).

Fort de ces premiers résultats, Prologue vient de procéder, avec l'accord du Commissaire à l'Exécution du Plan, au dépôt d'une nouvelle requête en modification de son plan de continuation, en lieu et place de la précédente requête, qui proposera désormais les deux options suivantes :

- ✓ **Option 1** : paiement de 50% du passif admis restant dû, en deux échéances égales payables l'une en octobre 2011 et l'autre en septembre 2012, et abandon du solde (soit 50% du passif admis restant à apurer). Cette option est proposée à tous les créanciers du Groupe Prologue à l'exception des créanciers fiscaux pour leur créance de TVA, qui ne peut faire l'objet d'une remise en application de l'article L.626-6 du Code du commerce.
- ✓ **Option 2** : paiement de 100 % du solde du passif, selon les conditions suivantes :

- Paiement de la cinquième annuité du plan, payable initialement le 7 novembre 2010, en cinq échéances égales correspondant chacune à 20% de cette annuité payable en novembre de chaque année, la première échéance étant payable le 7 novembre 2011.
- paiement des cinq autres annuités (de la sixième à la dixième) selon le nouvel échéancier suivant :

Annuité	6 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2011)	7 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2012)	8 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2013)	9 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2014)	10 <sup>ème</sup> annuité (Novembre 2015)
Pourcentage du passif admis	5%	5%	18%	24%	24%

Ce nouvel échéancier de remboursement du passif restant à apurer permettra ainsi à Prologue de répartir sur les 5 annuités restantes l'effort financier nécessaire à l'apurement définitif de sa dette.

Cette modification du plan est essentielle pour permettre à la société de poursuivre son activité, ses produits de développement internes et externes et le maintien de ses emplois.

Cette demande de modification du plan sera soumise le 12 septembre prochain à l'appréciation du Tribunal de Commerce d'Evry

L'option 1 requiert un paiement estimé à 2,4 M€ en octobre 2011.

Ce montant de 2,4 M€ a été estimé en prenant comme hypothèse d'une remise des dettes fiscales et sociales (hors TVA), des créances privilégiés de l'AGS et dettes auprès des autres créanciers du plan de redressement à hauteur de 50% avec taux d'acceptation de 100%, étant précisé qu'en cas de refus ou de silence du créancier, celui-ci se verra imposer l'option 2 ainsi que d'un règlement échelonné de la créance de TVA correspondant à la cinquième annuité du plan en cinq échéances annuelles (chacune de 20% de la créance relative à la cinquième annuité payable pour la première échéance le 7 novembre 2011 concomitamment à la sixième annuité du plan)

La société prévoit de financer le paiement de la sixième annuité par une augmentation de capital de 2,4 M€.

Le paiement des prochaines annuités devrait être financé par fonds propres ou par une seconde augmentation de capital.

Le montant de l'augmentation de capital sera ajusté en fonction du besoin réel de financement sur les exercices 2011 et 2012 qui ressortira de la consultation des créanciers de sociétés sur cette modification envisagée de leur plan de continuation. En fonction des différents hypothèses quant au choix des options par les créanciers, le montant maximum du besoin de financement pour les deux prochaines annuités (sixième payable en octobre 2011 et septième payable en septembre 2012) est estimé à un montant minimum de 1,9 M€ et maximum de 2,6 M€ pour 2011 et à des montants équivalents pour 2012.

#### 4.2. - Création des filiales ALHAMBRA EIDOS

La société espagnole ALHAMBRA SYSTEMS a créé (25 février 2011) en France une filiale sous la dénomination ALHAMBRA EIDOS SAS. Le siège social de la dite société est hébergé aux Ulis, dans les locaux de la société PROLOGUE.

Une filiale ALHAMBRA EIDOS AMERICA a également été créée (20 juin 2011) à Montevideo en Uruguay pour permettre à l'entreprise de profiter de l'expansion économique en Amérique du sud.

Deux autres filiales sont en cours de création, l'une au Brésil (Alhambra Eidos do Brasil) et l'autre en Pologne (Alhambra Polska Spolka); elles devraient pouvoir démarrer leurs activités dès le quatrième trimestre.

#### 4.3. - Avenant au contrat de crédit bail

Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail signé le 11 octobre 2001.

Cet avenant a pour objet de :

- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- de réintégrer dans le nouvel échéancier les loyers dus pour la période 15/07/2003 au 14/01/2011,
- modifier le prix de cession, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

#### **4.4. Autres**

- Le Conseil d'Administration du 28 avril 2011 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
  - Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de Prologue du 9 juin 2011 les comptes annuels et consolidés clos au 31/12/2010 ainsi que les conventions présentées en assemblée ont été approuvés. Les mandats d'administrateur de Monsieur Michel SEBAN et de la société CONTIMELEC ont été reconduits pour 6 exercices.
- Perspectives d'avenir

Prologue continuera à se positionner sur les projets de recherche français et européens dans ses domaines de compétence afin de capitaliser et enrichir ses expertises technologiques

L'année 2011 devrait marquer le début d'une nouvelle phase de développement pour le Groupe. Les technologies et concepts du Cloud Computing que Prologue avaient déjà mis en œuvre au début des années 2000 s'imposent aujourd'hui dans tout l'univers de l'informatique

#### **4.5. - Evolution de l'activité sur 2011 en France et en Espagne**

L'activité du Groupe en 2011 devrait se développer sur tous les secteurs et plus particulièrement sur :

- l'activité d'opérateur de système d'information et de télécommunication qui a progressé en Espagne en 2010,
- l'offre de dématérialisation en France qui du fait des nouvelles réglementations devrait croître en 2011.

Elargissement des marchés : la création de filiales d'Alhambra Systems en Amérique du sud et en Pologne permettra au Groupe d'élargir son périmètre commercial.

#### **4.6. Crédit Impôt Recherche**

A partir de 2007, Prologue a souhaité rebâtir son offre technologique et effectue des travaux de recherche et développement innovants éligibles au crédit impôt recherche.

Après avoir été partenaire clef du projet européen Mobithin, pour le développement de la solution client léger de demain, Prologue est actuellement engagé dans les projets Compatible One et Medusa.

En parallèle la société oriente ses autres projets en intégrant sa stratégie Abal-Critéria dans l'offre Use it.

Le montant enregistré en 2010 au titre du Crédit d'Impôt Recherche correspondant à 269 K€ a été intégralement encaissé sur juillet 2011.

## 5. Informations permettant la comparabilité des comptes

### 5.1. POSTES DU BILAN

#### 5.1.1. Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

Désignation	Valeur Brute		Dépréciations			Valeur Nette	
	31.12.2010	+ ou (-)	30.06.2011	31.12.2010	+ ou (-)		30.06.2011
Prologue	5 625		5 625	5 625		5 625	-
Alhambra	4 638		4 638	581		581	4 057
Eidos	561		561	11		11	550
Prologue GmbH	26		26	26		26	-
Prologue Espagne	7		7	5		5	2
<b>Total</b>	<b>10 857</b>		<b>10 857</b>	<b>6 248</b>		<b>6 248</b>	<b>4 609</b>

#### 5.1.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	30/06/2011
<b>Valeurs brutes :</b>				-	-	
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 086	330				1 416
Autres Immobilisations Incorporelles	43					43
<b>Total</b>	<b>1 129</b>	<b>330</b>				<b>1 459</b>
<b>Amortissements :</b>						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	960	43				1 003
Autres Immobilisations Incorporelles	33					33
<b>Total</b>	<b>993</b>	<b>43</b>				<b>1 036</b>
<b>Valeurs nettes :</b>						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	126	287				413
Autres Immobilisations Incorporelles	10					10
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>287</b>				<b>423</b>

Les dépenses de développement activées au 30 juin 2011 concernent 5 projets visant à rendre certains produits compatibles avec un environnement "Cloud" et en mode "SaaS". Ces projets sont en cours de développement au 30 juin 2011 et devraient être opérationnels en 2012. Ils sont financés par fonds propres, dans le cadre de la continuité d'exploitation (voir § 8.4).

**5.1.3. Immobilisations corporelles**

(en milliers d'euros)						
	31/12/2010	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	30/06/2011
<b>Valeurs brutes :</b>						
Terrain	579					579
Constructions	3 459					3 459
Aménagements, mobilier, matériel	2 605	115			(11)	2 709
Matériel informatique	377	2				379
<b>Total</b>	<b>7 020</b>	<b>117</b>			<b>(11)</b>	<b>7 126</b>
<b>Amortissements :</b>						
Terrain	-					
Constructions	1 918	39				1 957
Aménagements, mobilier, matériel	1 912	149			(10)	2 051
Matériel informatique	363	6				369
<b>Total</b>	<b>4 193</b>	<b>194</b>			<b>(10)</b>	<b>4 377</b>
<b>Valeurs nettes :</b>						
Terrain	579					579
Constructions	1 541	(39)				1 502
Aménagements, mobilier, matériel	693	(34)			(1)	658
Matériel informatique	14	(4)				10
<b>Total</b>	<b>2 827</b>	<b>(77)</b>			<b>(1)</b>	<b>2 749</b>

**5.1.4. Actifs financiers**

(en milliers d'euros)				
	31/12/2010	+	-	30/06/2011
<b>Valeurs brutes</b>				
Autres titres de participation	3			3
Prêts au personnel	242	8		250
Autres (dépôts et cautionnements)	60	1		61
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>9</b>		<b>314</b>
<b>Dépréciations</b>				
Autres titres de participation	-			
Prêts au personnel	242			242
Autres (dépôts et cautionnements)	-			
<b>Total</b>	<b>242</b>			<b>242</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>				
Autres titres de participation	3			3
Prêts au personnel	-	8		8
Autres (dépôts et cautionnements)	60	1		61
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>63</b>	<b>9</b>		<b>72</b>

**5.1.5. Actifs et passifs financiers**

Au 30 juin 2011, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	prêts et créances
Actifs financiers			72
Clients et comptes rattachés			4 822
Charges constatées d'avance			182
Avoirs à recevoir			20
TVA			432
Autres créances fiscales			552
Compte de garantie et réserve Factor			235
Autres débiteurs (nets)			63
Emprunts et dettes financières long terme	2 960		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	1 595		
Autres passifs non courants	12 464		
Emprunts et dettes financières court terme	1 994		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	3 930		
Autres dettes courantes	6 940		

**5.1.6. Stocks et en-cours**

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	Variations	30/06/2011
Stocks de périphériques	802	47	849
Dépréciations des stocks	(268)	27	(241)
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>534</b>	<b>74</b>	<b>608</b>

**5.1.7. Clients et comptes rattachés**

(en milliers d'euros)

	30/06/2011	31/12/2010
Clients et comptes rattachés	6 140	6 280
Effets à recevoir	23	44
Factures à établir	73	-
Clients douteux	183	186
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	(1 597)	(1608)
<b>Total</b>	<b>4 822</b>	<b>4 902</b>

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 30 juin 2011 est de 1,26 millions d'euros.



**5.1.8. Échéancier des créances clients**

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
<b><u>30/06/2011</u></b>							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	<b>4 822</b>	3 795	1 027	467	219	250	91
<b><u>31/12/2010</u></b>							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	<b>4 902</b>	3 921	981	478	161	255	87

**5.1.9. Autres créances courantes**

	(en milliers d'euros)	
	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Avoirs à recevoir	20	22
Personnel et organismes sociaux	18	17
TVA déductible	432	532
Autres créances fiscales	552	500
Comptes de garantie et réserve factor	235	688
Autres Débiteurs	168	255
Charges constatées d'avance	182	254
Dépréciation Autres débiteurs	(123)	(141)
<b>Total</b>	<b>1 484</b>	<b>2 127</b>

**5.1.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie figure au chapitre 2 "Comptes semestriels consolidés résumés" paragraphe 3.

	(en milliers d'euros)	
	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup>	6	6
Disponibilités	874	1 419
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>880</b>	<b>1 425</b>
Concours bancaires courants	(1 749)	(1 954)
Concours bancaires non courants	(589)	(589)
<b>Total</b>	<b>(1 458)</b>	<b>(1 118)</b>

<sup>(1)</sup> Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.  
Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

**5.1.11. Dépréciation des actifs courants**

	(en milliers d'euros)			
	<b>31/12/2010</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>30/06/2011</b>
Stocks	268		27	241
Clients et comptes Rattachés	1 608	90	102	1 596
Autres actifs courants	141		18	123
<b>Total</b>	<b>2 017</b>	<b>90</b>	<b>147</b>	<b>1 960</b>

**5.1.12. Capital et primes**

Le capital social de 4 989 881,00 € est composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune. L'évolution du capital se présente comme suit :

<b>Capital</b>	<b>Nombre d'actions</b>
Nombre d'actions au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>4 989 881</b>
<b>Nombre d'actions au 30 juin 2011</b>	<b>4 989 881</b>
<b>Primes</b>	<b>en milliers d'euros</b>
Primes au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	0
<b>Primes au 30 juin 2011</b>	<b>0</b>

**5.1.13. Réserves et résultat consolidés**

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part, le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres (§ 4).

**5.1.14. Intérêts minoritaires**

Les Intérêts minoritaires, représentant la quote-part de la situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires, sont ainsi composés:

(en milliers d'euros)				
	<b>31/12/2010</b>	Affectation du résultat	Distribution des dividendes	<b>30/06/2011</b>
Alhambra	231	8	(13)	226
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>8</b>	<b>(13)</b>	<b>226</b>

**5.1.15. Emprunts et dettes financières long terme**

(en milliers d'euros)				
	<b>30/06/2011</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt;5 ans</b>	<b>31/12/2010</b>
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	133	133		130
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 629	430	1 199	642
Dettes financières (procédure collective)	186	186		182
Dettes financières autres <sup>(1)</sup>	1 012	1 012		1 051
<b>Total</b>	<b>2 960</b>	<b>1 761</b>	<b>1 199</b>	<b>2 005</b>

<sup>(1)</sup> Ce montant tient compte des concours bancaires des filiales étrangères en liquidation pour 589 KC.

**5.1.16. Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)**

(en milliers d'euros)

	30/06/2011	<1 an	1-5 ans	>5 ans	31/12/2010
		Courants	Non courants		
Fournisseurs	4 077	3 451	626		3 811
Fournisseurs (Procédure collective)	1 238	276	962		1 600
Fournisseurs Effets à payer	7	7			8
Fournisseurs Factures à recevoir	203	196	7		223
<b>Total</b>	<b>5 525</b>	<b>3 930</b>	<b>1 595</b>		<b>5 642</b>

**5.1.17. Autres passifs non courants**

(en milliers d'euros)

	30/06/2011	1-5 ans	>5 ans	31/12/2010
Avances conditionnées	1 012	718	294	920
Dettes fiscales et sociales	10 232	10 232		10 091
Impôt Différé Passif	77	77		77
Crédit vendeur	876	876		860
Autres	267	267		264
<b>Total</b>	<b>12 464</b>	<b>12 170</b>	<b>294</b>	<b>12 212</b>

(en milliers d'euros)

	RJ	Hors RJ	Total
Avances conditionnées	490	522	1 012
Dettes fiscales et sociales	7 337	2 894	10 232
Impôt Différé Passif	-	77	77
Crédit vendeur	877	-	877
Autres	168	100	268
<b>Total</b>	<b>8 872</b>	<b>3 593</b>	<b>12 464</b>

**5.1.18. Dettes Procédure collective actualisées**

(en milliers d'euros)

	Montant dû à l'échéance	Actualisation	Valeur au Bilan de la Dette
	30/06/2011		
Avances conditionnées	683	65	<b>618</b>
Dettes sociales	6 143	580	<b>5 563</b>
Dettes fiscales	4 092	386	<b>3 706</b>
Fournisseurs	1 365	127	<b>1 238</b>
Crédit vendeur	1 224	115	<b>1 109</b>
Dettes OBSAR	185	17	<b>168</b>
Dettes financières	259	24	<b>235</b>
Autres	231	22	<b>209</b>
<b>Total</b>	<b>14 182</b>	<b>1 336</b>	<b>12 846</b>

	Courant	Non courant	Total
Avances conditionnées	129	490	<b>619</b>
Dettes sociales	1160	4 403	<b>5 564</b>
Dettes fiscales	772	2 934	<b>3 706</b>
Fournisseurs	276	962	<b>1 238</b>
Crédit vendeur	232	877	<b>1 103</b>
Dettes OBSAR	35	133	<b>167</b>
Dettes financières	49	186	<b>234</b>
Autres	41	168	<b>209</b>
<b>Total</b>	<b>2 694</b>	<b>10 152</b>	<b>12 846</b>

### 5.1.19. Emprunts et dettes financières court terme

	(en milliers d'euros)	
	30/06/2011	31/12/2010
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	35	35
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	47	398
Dettes financières Court Terme <sup>(1)</sup>	49	49
Concours bancaires courants	1 748	1 954
Dettes financières autres	115	122
<b>Total</b>	<b>1 994</b>	<b>2 558</b>

<sup>(1)</sup> Part à moins d'un an des dettes liées à la procédure collective

### 5.1.20. Provisions pour risques et charges

	(en milliers d'euros)				
	31/12/2010	Dotation	Reprises		30/06/2011
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour litiges	400		64		336
Provisions pour retraites et engagements assimilés	291	28	32	3	284
Provisions pour charges	112	18	28		102
Autres provisions	220				220
<b>Total</b>	<b>1 023</b>	<b>46</b>	<b>124</b>	<b>3</b>	<b>942</b>

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

- "Provisions pour litiges" : Ce poste est constitué principalement de litiges prud'homaux en cours (336 K€)
- "Autres provisions" : Ce poste concerne essentiellement le risque encouru par la fermeture de la filiale Prologue Belgique.

#### o Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié. La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

- Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.16.1.
- La valeur actuelle totale de l'obligation au 30/06/2011 est de 292 K€, elle était de 299 K€ au 31/12/2010.
- Le coût des services rendus durant le 1er semestre 2011 est de 7 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (8) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice sont de 32 K€.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie, de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement, est étalée sur une durée résiduelle moyenne de 22 ans au 30 juin 2011.

Les principales hypothèses retenues en 2010 et au 30/06/2011 sont les suivantes :

	30/06/2011	31/12/2010
Effectif fin de période	90	94
Engagement envers le personnel comptabilisé	284 K€	291 K€
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux de charges sociales	52 %	50 %
Taux d'inflation	0 %	0 %
Taux de progression des salaires	2 %	2 %
Taux de rotation des salariés non cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 0 %	50-65 ans : 0 %
Taux de rotation des salariés cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-54 ans : 1 %	50-54 ans : 1 %
	55-59 ans : 0,5%	55-59 ans : 0.5%
	60-65ans : 0%	60-65 ans : 0 %
Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(8) K€	(8) K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

Les provisions pour indemnités de départ en retraite concernent uniquement les filiales françaises du Groupe.

### 5.1.21. Autres dettes courantes

	(en milliers d'euros)	
	30/06/2011	31/12/2010
Avances conditionnées (Procédure collective)	129	128
Dettes sociales et fiscales (1)	4 596	5 038
Crédit vendeur (Procédure collective)	232	230
Produits constatés d'avance	1 725	1 948
Autres	258	51
<b>Total</b>	<b>6 940</b>	<b>7 395</b>

<sup>(1)</sup> Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	30/06/2011	31/12/2010
<b>Dettes sociales</b>		
Personnel et comptes rattachés	591	232
Organismes sociaux	961	1 490
Dettes sociales (Procédure Collective) –Part à moins d'un an	1 160	1 147
<b>Sous total</b>	<b>2 712</b>	<b>2 869</b>
<b>Dettes Fiscales</b>		
TVA - Impôts sur les bénéfices	819	665
Autres Impôts et Taxes	293	739
Dettes fiscales (Procédure Collective) –Part à moins d'un an	772	765
<b>Sous total</b>	<b>1 884</b>	<b>2 169</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 596</b>	<b>5 038</b>

## 5.2. COMPTE DE RESULTAT

### 5.2.1. Achats consommés

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Achats	2 483	2 354	4 403
Variations de stocks	(47)	(25)	2
Autres achats et sous-traitance	1 513	1 676	3 298
<b>Total</b>	<b>3 949</b>	<b>4 005</b>	<b>7 703</b>

### 5.2.2. Charges de personnel et effectif

#### o Tableau d'analyse

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Salaires et traitements	4 736	5 038	9 522
Charges sociales	1 686	1 735	3 318
<b>Total</b>	<b>6 422</b>	<b>6 773</b>	<b>12 840</b>

#### o Effectif

	Europe	USA	Total 30/06/2011	Total 31/12/2010	Total 30/06/2010
Direction générale	2	1	3	3	3
Etudes	37	-	37	34	25
Support technique	63	2	65	64	65
Commerciaux	28	3	31	33	31
Communication/marketing	10	0	10	10	9
Production	55	0	55	56	68
Finances, Juridique et administration	20	1	21	21	21
Qualité/informatique interne/diffusion	6	-	6	6	8
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>7</b>	<b>228</b>	<b>227</b>	<b>230</b>

**5.2.3. Charges externes**

(en milliers d'euros)

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Locations immobilières et charges locatives	204	208	393
Sous-traitance et honoraires	1 028	701	1 509
Publicité et communication	97	90	173
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	223	211	427
Personnel extérieur	30	30	60
Transports, déplacements, télécommunications	197	230	435
Autres	52	48	104
<b>Total</b>	<b>1 831</b>	<b>1 518</b>	<b>3 101</b>

**5.2.4. Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations**

(en milliers d'euros)

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(43)	(53)	(95)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(194)	(224)	(437)
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(237)</b>	<b>(277)</b>	<b>(532)</b>
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(90)	(181)	(270)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(46)	(70)	(47)
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>(136)</b>	<b>(251)</b>	<b>(317)</b>
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	147	339	345
Reprises sur provisions pour risques et charges	98	96	49
<b>Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>245</b>	<b>435</b>	<b>394</b>
<b>Total dépréciations</b>	<b>109</b>	<b>184</b>	<b>77</b>

**5.2.5. Autres produits et charges d'exploitation**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Redevances		-	(2)
Pertes sur créances irrécouvrables	(24)	(109)	(120)
Crédit Impôt recherche		-	269
Subventions publiques	118	28	237
Autres	14	51	52
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>(30)</b>	<b>436</b>



**5.2.6. Autres produits et charges opérationnels**

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Ajustements liés au Redressement Judiciaire		-	-
Produits et Charges liés aux litiges prud'homaux	(7)	71	148
Indemnités transactionnelles		(39)	(86)
Autres produits et charges opérationnels	(140) <sup>(a)</sup>	376 <sup>(b)</sup>	(29)
<b>TOTAL</b>	<b>(147)</b>	<b>408</b>	<b>33</b>

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce
- les charges liées aux litiges prud'homaux,
- les charges liées à des indemnités transactionnelles,
- les honoraires relatifs à la renégociation de la dette RJ,

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

<sup>(a)</sup> dont (112) K€ d'honoraires liés au contentieux avec la société EFFITIC

<sup>(b)</sup> dont 413 K€ de produits opérationnels liés à la liquidation de 2 filiales (Ergonet et Wizard)

**5.2.7. Résultat financier net**

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2	6	7
Intérêts et charges financiers	(74)	(64)	(132)
Charges liés au retraitement du crédit-bail immobilier	(225)	(37)	(68)
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(297)</b>	<b>(95)</b>	<b>(193)</b>
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières		-	-
Gains et Pertes de Changes	3	(14)	(13)
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire <sup>(*)</sup>	(222)	(247)	(542)
Autres Produits et Charges Financiers	11	(3)	33
<b>Autres Produits et Charges Financiers</b>	<b>(208)</b>	<b>(264)</b>	<b>(522)</b>

<sup>(\*)</sup> L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 3.18 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation"

**5.2.8. Résultat par action**

	(en euros)	
	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Nombre d'actions</b>		
Nombre d'actions au 1 <sup>er</sup> janvier	4 989 881	4 989 881
Augmentation du capital		
<b>Total</b>	<b>4 989 881</b>	<b>4 989 881</b>
<b>Nombre moyen d'actions après effet dilutif</b>		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	4 989 881	4 989 881
<b>Total</b>	<b>4 989 881</b>	<b>4 989 881</b>
<b>Résultat net (part du Groupe) (K€)</b>	<b>(943)</b>	<b>864</b>
<b>Résultat par action (€)</b>	<b>(0,19)</b>	<b>0,17</b>
<b>Résultat par action dilué (€)</b>	<b>(0,19)</b>	<b>0,17</b>

## 6. Informations sectorielles

### a) Résultat sectoriel par domaine d'expertise

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<b>Edition</b>			
Chiffre d'affaires	3 860	6 287	11 230
Résultat opérationnel courant	(539)	875	1 025
Résultat opérationnel	(662)	1 302	1 058

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<b>Intégration de systèmes et solutions</b>			
Chiffre d'affaires	3 454	3 063	5 745
Résultat opérationnel courant	133	101	203
Résultat opérationnel	122	93	203

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<b>Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication</b>			
Chiffre d'affaires	4 553	4 380	8 582
Résultat opérationnel courant	174	143	303
Résultat opérationnel	161	132	303

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<b>Total Groupe</b>			
Chiffre d'affaires	11 867	13 730	25 558
Résultat opérationnel courant	(232)	1 119	1 531
Résultat opérationnel	(379)	1 527	1 564

## b) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

EDITION	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 467	33	507	1061	225	3 225	17 739
USA			52	28		11	146
<b>Total métier</b>	<b>2 467</b>	<b>33</b>	<b>559</b>	<b>1 089</b>	<b>225</b>	<b>3 236</b>	<b>17 885</b>

INTEGRATION DE SYSTEMES ET SOLUTIONS	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	et Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 323	248	1 838	171	763	987	655
USA							
<b>Total métier</b>	<b>2 323</b>	<b>248</b>	<b>1 838</b>	<b>171</b>	<b>763</b>	<b>987</b>	<b>655</b>

(en milliers d'euros)

OPERATEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	3 063	327	2 424	224	1 006	1 302	864
USA							
<b>Total métier</b>	<b>3 063</b>	<b>327</b>	<b>2 424</b>	<b>224</b>	<b>1 006</b>	<b>1 302</b>	<b>864</b>

Total Groupe	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	7 853	608	4 769	1 456	1 994	5 514	19 258
USA			53	28		11	146
<b>Total métier</b>	<b>7 853</b>	<b>608</b>	<b>4 821</b>	<b>1 484</b>	<b>1 994</b>	<b>5 525</b>	<b>19 404</b>

## 7. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques", présenté au chapitre 2 en page 10 du rapport financier semestriel.

## 8. Autres informations

### 8.1. FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	(en milliers d'euros)		
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Stocks	(47)	112	(72)
Clients et comptes rattachés	92	(591)	(960)
Fournisseurs et comptes rattachés	(138)	(231)	83
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation(*)	(10)	(673)	(968)
<b>Total</b>	<b>(103)</b>	<b>(1 383)</b>	<b>(1 917)</b>

(\*) Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et impôt sur les sociétés hors impôts différés

### 8.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe au 30 juin 2011 sont les suivants :

#### Engagements reçus :

Néant

#### Engagements donnés :

Néant

#### Droits Individuels à la Formation

Les heures capitalisées au titre des droits individuels de formation et non consommées, représentent 9 119 heures au 31 décembre 2010.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

### 8.3. Evénements postérieurs au 1er semestre 2011

- Dépôt le 7 juillet 2011 de la requête en modification du plan de continuation des sociétés Prologue et Imecom (cf 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés),

Encaissement de l'intégralité du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2010 (cf 4.6 de l'annexe aux comptes consolidés).

### 8.4. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le résultat du premier semestre démontre la capacité du Groupe à mener en parallèle un profond redéploiement de ses structures tout en maintenant globalement son niveau d'activité hors vente exceptionnelle de licence en 2010 (diminution inférieure à 4%).

Pour la seconde partie de l'année, le Groupe entend poursuivre la mise en place de sa stratégie de déploiement et pourrait voir rapidement se concrétiser plusieurs projets significatifs de R&D.

En termes d'activité, le Groupe anticipe sur la seconde partie de son exercice une activité comparable à l'année précédente avec des ventes qui devraient être réalisées principalement sur la dernière partie de l'année.

En termes de désendettement et dans le cadre de son projet de modification substantielle de son plan de continuation, Prologue a d'ores et déjà obtenu la confirmation écrite de cinq de ses plus gros créanciers de l'acceptation du principe d'abandon de 50% de leurs créances. Le montant de dettes concerné représente à ce jour un total 4 830 K€ sur un montant total de dette RJ de 14 512 K€.

### **Continuité de l'exploitation**

Des prévisions de trésorerie ont été établies, qui ont conduit à retenir le principe de la continuité de l'exploitation au moins sur les 12 prochains mois.

La continuité d'exploitation du Groupe dans les prochains mois est donc subordonnée à la restructuration de la dette du redressement judiciaire et à la capacité de la société de réunir les financements nécessaires à l'exécution du plan modifié (augmentation de capital) ainsi qu'à sa capacité à maintenir voire à développer son chiffre d'affaires dans le contexte économique actuel.

Les principales hypothèses retenues dans ces prévisions de trésorerie pour l'atteinte des objectifs dans un contexte de continuité d'exploitation sont :

- La modification du plan de continuation, conformément à la requête déposée le 7 juillet 2011 (cf ci-dessous §4.1 modification du plan de continuation),
- L'obtention des financements nécessaires au règlement des échéances et des soldes de tout compte, sur la base de l'une ou l'autre de ces hypothèses de renégociation estimée dans le cadre de cette requête en modification du plan, pour un montant minimum de 1,9 M€ ou maximum de 2,6 M€ en 2011 et pour des montants équivalents en 2012.
- Un développement du chiffre d'affaires France (hors le produit exceptionnel liée à la cession de la licence en 2010) de Prologue : ce développement est fondée sur celui de l'activité dématérialisation qui devrait représenter une croissance de 20% du chiffre d'affaires à réaliser sur le second semestre 2011.
- Une marge d'exploitation en Espagne sur le second semestre 2011 comparable à l'année 2010
- La reconduction des lignes de crédit court terme en Espagne : depuis le début de l'année 2011, les lignes arrivées à échéance ont déjà été reconduites.

Sur la base de ces hypothèses, le groupe considère qu'il est en mesure de faire face à ses obligations au moins sur les 12 prochains mois.

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2011**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Prologue, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire. Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des Principes comptables " de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés

#### **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

*Fait à Paris et Courbevoie, le 31 août 2011*

Les commissaires aux comptes

**JPA**

---

**Pascal ROBERT**

---

**MAZARS**

---

**Jean-Maurice El Nouchi**

---



## ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements marquants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi que des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice.

Fait aux Ulis, le 31 août 2011



Georges SEBAN  
Président Directeur Général